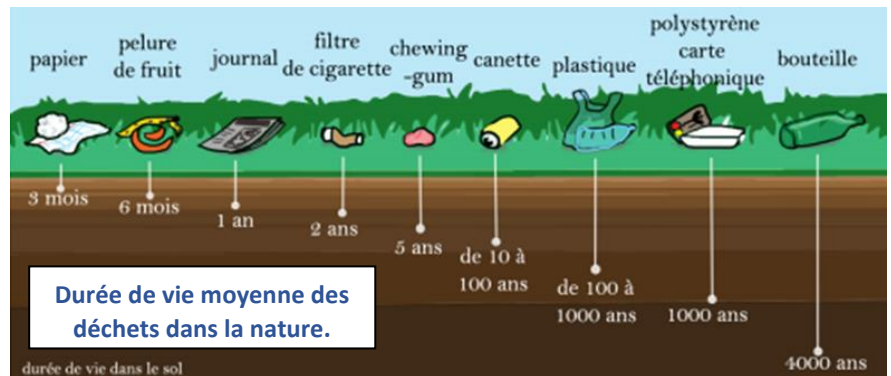


La notion de civisme est de plus en plus au cœur de notre quotidien. C'est pratiquement le dénominateur commun de tous les articles contenus dans ce numéro. A l'échelle d'une commune comme la nôtre, respect et solidarité ne sont pas des vains mots.

Plus jamais ça !

Deux habitants de Lavernay ont pris l'initiative de ratisser les bas-côtés du CD 415 qui mène à Lantenne. **Sur 3 km, ils ont ramené 19.2 kg de déchets : plastiques, cannettes alu, verre, masques sanitaires, etc...**

Beaucoup d'entre nous sont étrangers à ces incivilités. Mais nous les évoquons, c'est pour **appeler à la responsabilité de chacun, et au relais de ceux qui peuvent sensibiliser leur entourage sur cette question.**



Outre la pollution visuelle, les déchets jetés dans la nature ont un impact sur l'environnement. Le temps de décomposition varie en fonction de l'épaisseur du matériau et des conditions climatiques. Biodégradable, un papier se décompose en quelques mois, tandis qu'il faut 1 000 ans à une carte magnétique.

Les déchets abandonnés dans les espaces naturels sont causes de **véritables dangers pour la faune et la flore**. Par exemple, les bouteilles se transforment en pièges pour les petits rongeurs qui pénètrent à l'intérieur et se retrouvent prisonniers ; les morceaux de verre brisés peuvent créer un effet loupe et provoquer un incendie ; même les chewing-gums sont nocifs, car les animaux les avalent.

Le plastique, très présent dans les volumes recueillis sur place, survit à nos enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants, ... Il lui faut plus de 500 ans pour être éliminé par les éléments naturels car c'est un matériau issu des hydrocarbures, non biodégradable. Les microparticules toxiques qu'il contient se mélangent au phytoplancton. Elles sont ingérées par les petits organismes et se retrouvent dans la chaîne alimentaire, jusque dans nos assiettes (source Futura Sciences).

La pédagogie est notre meilleure arme pour ne plus voir les mêmes dérives. Merci à ceux qui y contribueront.

Usage de l'eau

Après la longue période de sécheresse que nous avons connue, les précipitations ont partiellement reconstitué les nappes phréatiques. Ce qui a amené la Préfecture du Doubs à lever, dès le 1^{er} octobre, toutes les restrictions prises précédemment concernant l'usage de l'eau.

Affouage

Les candidats à l'affouage peuvent s'inscrire dès à présent et jusqu'au 15 novembre à la mairie. Il leur faudra fournir une attestation d'assurance et disposer d'un équipement de sécurité conforme à la réglementation.

Commémoration du 11 novembre 1918

Commémorer, c'est **se souvenir ensemble**. Chaque 11 novembre, dans toutes les villes et les villages de France, des habitants se réunissent pour célébrer l'**Armistice** qui mit fin à la 1^{ère} guerre mondiale et à ses atrocités. Comme chaque année, **une cérémonie locale aura lieu à 11 heures, face aux Monuments aux Morts**, à la mémoire des disparus de Lavernay et de toute la France. Chacun pourra y assister, selon les règles sanitaires en vigueur ce jour-là. Celles-ci étant fluctuantes, il ne sera décidé qu'au dernier moment s'il est possible de prolonger cette cérémonie par un verre de l'amitié.

Journée citoyenne



Une journée citoyenne avait été planifiée le samedi 10 octobre avec pour objectif d'aménager la piste de VTT de la Chenaurie (*Direction Corcondray*) et le terrain de pétanque au centre de la commune.

Malheureusement, en raison de l'humidité du sol faisant suite aux intempéries des jours précédents, il a fallu reporter cette journée à une date ultérieure non encore fixée. **Les personnes souhaitant participer bénévolement à cette opération sont invitées à s'inscrire à la mairie.**

Rappelons que chaque année, durant une journée, les habitants d'une commune ou d'un quartier se mobilisent bénévolement pour réaliser ensemble des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés (*amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, valorisation du patrimoine, contribution aux projets associatifs, projets culturels...*).

Conseil Municipal des Jeunes

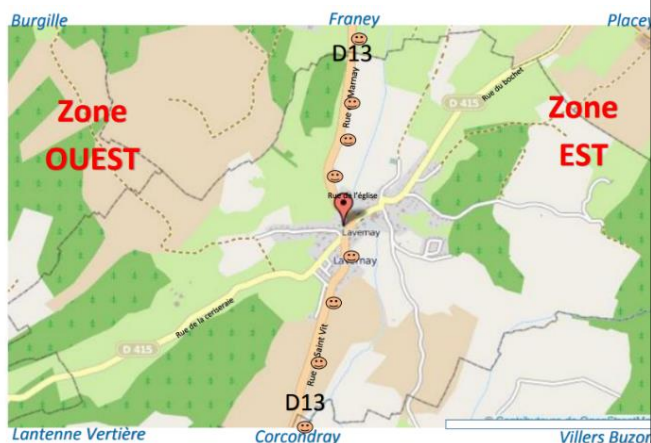
En date du 24 août, le Conseil Municipal s'est prononcé pour la création d'un **Conseil Municipal des Jeunes** (C.M.J.) dans notre commune.

Le C.M.J. émane d'une volonté locale d'instaurer une instance de dialogue avec les jeunes, de prendre en considération leurs avis sur le fonctionnement du village et de leur permettre de proposer des actions encouragées par leurs pairs. La création d'un C.M.J. s'inscrit dans une dynamique citoyenne, pédagogique, en vue d'initier les jeunes à la vie démocratique de la commune.

Il a d'ores et déjà été décidé de cibler la tranche d'âge allant de 11 à 16 ans, répartie en 3 groupes de 3 membres chacun : 11/12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans. Un vote aura lieu, après la Toussaint, afin de désigner les 9 représentants retenus parmi les candidats.

Les jeunes intéressés et motivés par ce projet peuvent obtenir des renseignements et s'inscrire auprès d'**Andrée TOURNIER-ENARD**, tél : 06 30 34 20 10, courriel : tournierandree@orange.fr

Zones de chasse 2020-2021



Planning des battues		
Dimanches	Zone des battues	Pas d'accès à la chasse
18/10/2020	OUEST	EST
25/10/2020	EST	OUEST
01/11/2020	OUEST	EST
08/11/2020	EST	OUEST
15/11/2020	OUEST	EST
22/11/2020	EST	OUEST
29/11/2020	OUEST	EST
06/12/2020	EST	OUEST
13/12/2020	OUEST	EST
20/12/2020	EST	OUEST

Planning des battues		
Dimanches	Zone des battues	Pas d'accès à la chasse
27/12/2020	OUEST	EST
03/01/2021	EST	OUEST
10/01/2021	OUEST	EST
17/01/2021	EST	OUEST
24/01/2021	OUEST	EST
31/01/2021	EST	OUEST
07/02/2021	OUEST	EST
14/02/2021	EST	OUEST
21/02/2021	OUEST	EST
28/02/2021	EST	OUEST